

Procès-verbal

5^{ième} assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 4 mai 2021 à 19h00, par Visioconférence

Étaient présents :

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Madame Linda Bouchard	Secrétaire
Monsieur Francis Bouchard	Trésorier
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Vicky Landry	Administratrice
Madame Pauline Rochette	Administratrice

Étaient également présents

Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal, district Loretteville- Les Châtel
Monsieur Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
Madame Marie-Christine Fortin	Secrétaire de rédaction

Étaient absents

Monsieur Yannick Saillant	Administrateur
---------------------------	----------------

QUORUM

Le quorum est atteint.

Ordre du jour tel qu'adopté

21-05-01	Ouverture de l'assemblée	19h00
21-05-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19h05
21-05-03	Cooptation	
21-05-04	Dossiers particuliers du conseil de quartier :	19h10
1)	Sécurité sur la rue Frédéric-Légaré (pétition et résolution);	
2)	Desserte de transport en commun à Loretteville (circuits actuels et sondage) ;	
3)	Fermeture temporaire de l'urgence Chauveau (lettre de 1re étape au PDG et histoire sur Facebook) ;	
4)	Projet de sécurité routière ;	
5)	Place éphémère ;	
6)	Table de concertation vélo ;	
7)	Liste des organismes membres de Parlons Loretteville et de la Pieuvre ;	
8)	La Pieuvre : nouveau représentant et inscription à des ateliers ;	
9)	Transition de la trésorerie ;	
10)	Facture au registre des entreprises ;	
11)	Suivi des résolutions ;	
12)	Boîte de courriel du conseil de quartier.	
21-05-05	Période d'information du conseiller municipal	20h10
21-05-06	Questions et commentaires du public	20h25
21-05-07	Adoption des procès-verbaux des séances du 2 mars et 13 avril 2021	20h40
21-05-08	Fonctionnement du conseil	20h45
a)	Suivi du budget	
b)	Paiement pour la mise à jour de la déclaration de la Personne morale au Registraire des entreprises	
c)	Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire	
d)	Correspondance	
21-05-09	Varia	21h00
21-05-10	Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée	21h10

- 21-05-01 Ouverture de l'assemblée**
Mme Lyse Pelletier propose l'ouverture de l'assemblée à 19 h 05.
- 21-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Mme Lyse Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé de déplacer le point Cooptation avant le point Dossiers particuliers du conseil de quartier. La numérotation des points suivants sera donc décalée.
- Par une proposition de Mme Pauline Rochette appuyée par Mme Nancy Beaupré, l'ordre du jour incluant la modification proposée est adopté à l'unanimité.
- 21-04-03 Cooptation**
- Résolution CA-21-19**
- Sujet : Président d'élection**
- Sur proposition de M. Francis Bouchard, appuyée par Mme Linda Bouchard, il est résolu que M. Jean-Sébastien Mathon agisse comme président d'élections.*
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- Résolution CA-21-20**
- Sujet : Cooptation de Mme Linda Duchaine**
- Par une proposition de Mme Vicky Landry, appuyée par M. Francis Bouchard, Mme Linda Duchaine est nommée membre coopté.*
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 21-05-04 Dossiers particuliers du conseil de quartier**
- Sécurité sur la rue Frédéric-Légaré (pétition et résolution)**
La pétition a été déposée par M. Dion, en attente de suivi. Mme Beaupré a communiqué avec Mme Gaudreault et l'appareil permettant d'indiquer la vitesse de circulation a été installé dans la rue. M. Dion indique que l'arrondissement doit inscrire la pétition au registre. Il mentionne que quelques appels au 311 permettraient d'ajouter du poids à la pétition. Il semblerait que le panneau affichant la vitesse permise a été modifié de façon artisanale selon les nouvelles limites de vitesse. Une vérification de cette information sera effectuée avant d'aviser le 311 afin de rétablir la conformité du panneau.
- Desserte de transport en commun à Loretteville (circuits actuels et sondage)**
En prévision de rédiger un document, le comité (formé de Mme Duchaine et Mme Rochette) a commencé à consulter les circuits

d'autobus disponibles dans le secteur de Loretteville sur le site du RTC et à évaluer les temps de transport pour joindre différents endroits clés (centre-ville, Université/Cégep, etc). Les résultats du sondage seront également utilisés pour bonifier le document. Le sondage est toujours disponible et Mme Beaupré prend en charge de vérifier si des répondants se sont ajoutés.

Fermeture temporaire de l'urgence Chauveau (lettre de 1^{re} étape au PDG et histoire sur Facebook)

Quatre (4) organismes de Parlons Loretteville ont signifié leur intérêt de soutenir le conseil de quartier dans la démarche.

M. Dion mentionne que l'urgence Chauveau devrait réouvrir au début juin (maximum le 15 juin), si aucune recrudescence subite des cas de COVID n'est constatée.

Projet de sécurité routière / Place éphémère

La place éphémère pourrait être utilisée pour sonder, sensibiliser et informer les gens concernant la sécurité routière (faire des quizz, distribuer des dépliants, etc). Du matériel serait disponible auprès de la SAAQ, Mme Pelletier prend en charge de vérifier ce qui est disponible.

Mme Rochette propose que plutôt que de tenir un kiosque à des moments précis sur la place éphémère, le conseil de quartier pourrait simplement être présent en association avec d'autres organismes utilisant la place éphémère, afin de rejoindre une plus grande variété de personnes.

Un comité pour l'organisation du projet place éphémère est formé : Mme Pelletier, Mme Rochette et Mme Landry. Le comité présentera l'organisation de la place éphémère lors d'une prochaine rencontre.

Table de concertation vélo

Mme Beaupré a assisté à la dernière rencontre de la Table de concertation vélo. Les sujets suivants ont été abordés : retour sur le Mémoire de consultation sur la mobilité active, ouverture plus rapide des pistes cyclables, l'aménagement de pistes temporaires et l'obstruction des pistes cyclables par les chantiers.

Concernant l'aménagement de pistes temporaires (ajouts de corridors, utilisation des rues plus larges, etc) afin de diminuer l'engorgement et l'obstruction des pistes cyclables, Mme Beaupré demande aux membres du conseil de quartier d'identifier des rues dans le secteur de Loretteville dans lesquelles pourraient être aménagés des corridors temporaires afin de les partager à la Table de concertation vélo. La rue des Ursulines est suggérée pour l'aménagement d'une piste temporaire.

Mme Bouchard suggère que la Table de concertation vélo s'implique dans l'éducation des gens concernant les règles de conduite en vélo. Ce thème pourrait être abordé dans le cadre de la place éphémère.

Liste des organismes membres de Parlons Loretteville et de la Pieuvre

Mme Duchaine a contacté M. Jean-Sébastien Bédard. Elle fera parvenir aux membres du conseil d'administration du conseil de quartier une liste des organismes, incluant la mission et les objectifs.

Mme Pelletier prendra le relais de Mme Rochette comme représentante du conseil de quartier de Loretteville à Parlons Loretteville.

La Pieuvre : nouveau représentant et inscription à des ateliers

Mme Pelletier assistera aux prochaines rencontres de La Pieuvre comme représentante du conseil de quartier de Loretteville.

Transition de la trésorerie

La prochaine étape sera la modification des signataires auprès de l'institution bancaire.

Facture au registre des entreprises

Un chèque devra être fait sous peu.

Suivi des résolutions

Résolution	Sujet	Mise à jour
CA-21-18	Appui aux résidents de la rue Frédéric-Légaré	Suivre les développements liés à la résolution
CA-21-06	Résolution concernant le PIQ Conseil de Quartier Des Châtel et Loretteville	L'aménagement de piscines et jeux d'eau sera régit par le plan directeur des bassins aquatiques et les projets du PIQ resteront tels quels. M. Dion mentionne que dans le cadre du plan directeur des bassins aquatiques, des jeux d'eau remplaceront la barboteuse dans le parc de l'Orme dès cette année et des jeux d'eau sont prévus dans le parc St-Raphael par la suite. Une piscine extérieure est annoncée en 2023 pour le parc Chaumière et la réfection de la piscine de Loretteville est prévue pour 2024-2025
CA-20-15	Appel au civisme dans le cadre de l'utilisation des sentiers et pistes cyclables	Un suivi sera effectué pour la saison 2021.
CA-20-01	Brigade scolaire	Dossier Clos

Autre suivi :

Demande de rencontre avec le RTC : proposition de rencontre à l'automne.

Résolution CA-21-21

Sujet : pour un meilleur partage de la piste cyclable du Corridor des cheminots, adoptée lors de l'assemblée régulière du conseil de quartier de Loretteville, le 4 mai 2021

Considérant que depuis quelques années, nous assistons à un achalandage croissant du nombre d'utilisateurs de la piste cyclable du Corridor des cheminots, qu'ils soient cyclistes, marcheurs, coureurs, en patin à roulettes ou en triporteur, adultes et enfants, particulièrement en ces temps de confinement dû à la pandémie. Cette année, on prévoit d'ailleurs un engouement sans égal à la pratique de ces activités sur le Corridor des cheminots.

Considérant que le comportement de certains utilisateurs peut être inapproprié quant à un partage équitable de cette piste cyclable.

Considérant *que ce type de comportement inapproprié comporte des risques de collisions, de blessures ou, du moins, peut être la source de conflits entre les différents utilisateurs.*

Considérant que certaines municipalités ont mis en place des règles ou consignes pour un meilleur partage de ce type de pistes cyclables, telle que la Ville de Granby (Route des champs).

Considérant que seuls de grands panneaux installés aux aires de repos ou aux principales intersections illustrent le circuit de la piste cyclable et quelques consignes générales visant principalement les véhicules autorisés à circuler et la vitesse permise.

Considérant l'étroitesse relative de la piste cyclable pour accueillir toutes ces catégories d'utilisateurs.

Considérant qu'une section de cette piste cyclable traverse le territoire de Loretteville, les administrateurs et administratrices du conseil de quartier de Loretteville souhaiteraient que la Ville de Québec entreprenne les actions suivantes, dès cet été, pour éviter le plus possible des comportements d'incivilité :

- Campagne de sensibilisation pour un meilleur partage de cette piste cyclable afin d'inciter les différents utilisateurs à faire preuve de civisme et de conciliation les uns envers les autres.*
- Affichage de petits panneaux le long de la piste cyclable rappelant certaines règles ou consignes élémentaires liées à la pratique de ces activités en toute sécurité, civisme et sérénité, similaires à ceux de la piste cyclable la Route des champs (Granby) ou à ceux installés par la Ville de Québec La ville se rétablit (distance de 2 mètres permise en raison de la Covid).*

Sentier linéaire de la rivière St-Charles

Sur proposition de Mme Linda Duchaine, appuyée par Monsieur Francis Bouchard, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Mme Rochette mentionne que l'interdiction de circuler en vélo sur le sentier linéaire n'est pas connue de la population et que l'affichage devrait être modifié. M. Dion suggère d'aviser le 311.

Résolution CA-21-22

Sujet : Dépôt du Mémoire Mobilité Active (dépôt le 31 mars 2021)

Sur proposition de Mme Pauline Rochette, appuyée par Mme Lyse Pelletier, il est résolu d'adopter le Mémoire pour le déposer à la ville.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Boîte de courriel du conseil de quartier

La modification requise pour que Mme Pelletier reçoive les courriels plutôt que Mme Rochette a été effectuée.

21-05-05 Période d'information du conseiller municipal

M. Raymond Dion mentionne les points suivants :

- Les travaux pour agrandir le bassin de l'usine d'eau ont repris et seront en cours jusqu'en 2022
- Distribution des arbres par la Ville le 8 mai (aréna des 3 glaces pour l'arrondissement, dès 8h30)

21-05-06 Questions et commentaires du public

Sans objet

21-05-07 Adoption des procès-verbaux des séances du 2 mars et du 13 avril 2021

Par une proposition de Mme Nancy Beaupré appuyée par Mme Linda Bouchard, le procès-verbal du 2 mars est approuvé à l'unanimité.

La modification suivante est proposée pour le procès-verbal du 13 avril : Modifier 12 mai pour 4 mai pour la date de la prochaine séance.

Par une proposition de M. Francis Bouchard appuyée par Mme Lyse Pelletier, le procès-verbal du 13 avril est approuvé à l'unanimité, tel que modifié.

21-05-08 Fonctionnement du conseil

a) Suivi du budget

Remis à la prochaine rencontre.

b) Paiement pour la mise à jour de la déclaration de la Personne morale au Registraire des entreprises

Résolution CA-21-23

Sujet : Paiement mise à jour

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par Mme Pauline Rochette, il est résolu que le Conseil de quartier de Loretteville autorise un paiement de 57.50\$ à Aide à la communauté et service à domicile.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire

Résolution CA-21-24

Sujet : Paiement des travaux de la secrétaire de rédaction

Sur proposition de Mme Pauline Rochette, appuyée par Mme Lyse Pelletier, il est résolu que le Conseil de quartier de Loretteville autorise un paiement de 100\$ à Mme Marie-Christine Fortin pour la rédaction des procès-verbaux de l'AGA; sur réception des documents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CA-21-25

Sujet : Paiement des travaux de la secrétaire de rédaction

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par Mme Vicky Landry, il est résolu que le Conseil de quartier de Loretteville autorise un paiement de 100\$ à Mme Marie-Christine Fortin pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 4 mai; sur réception des documents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Correspondance

M. Claude Labonté offre des formations en jardinage et compostage. Il sera dirigé vers la page Facebook J'habite Loretteville.

L'enveloppe à récupérer sur la route de l'Aéroport, Mme Bouchard s'en charge. M. Mathon transmettra l'adresse à Mme Bouchard.

M. Alfred Martel a contacté le conseil de quartier concernant la création d'un comité ou la nomination d'un responsable concernant la revitalisation de la rue Racine et les nombreux locaux à vendre. Mme Rochette va le contacter pour lui dire que cette discussion sera remise à l'automne.

Conférence de presse concernant la campagne de financement pour la rénovation du Presbytère de la paroisse St-Ambroise

21-05-09 Varia

Résolution CA-21-26

Sujet : Modification PV de la séance du 13 avril 2021

Sur proposition de M. Francis Bouchard, appuyée par Mme Nancy Beaupré, il est résolu de remplacer le nom de Mme Nancy Beaupré comme proposeur et appuyeur pour la séance du 13 avril. En effet, la cooptation de Mme Beaupré n'était pas encore active lors de la séance du 13 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Mathon propose de rédiger un document qui sera déposé comme rapport annuel pour le conseil de quartier de Loretteville pour l'année 2020. Il enverra ce document à Mme Pelletier et Mme Rochette pour révision.

21-05-10 Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier est prévue pour le mardi 1^{er} juin prochain à 19h00.

Par une proposition de Mme Nancy Beaupré appuyée par Mme Pauline Rochette, la séance est levée à 21h30.

Lyse Pelletier, Présidente

Linda Bouchard, Secrétaire